

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Voiture de tourisme</b>	Marque <b>CADILLAC</b>	Désignation du type / Signe de reconnais. 6267 Convertible Coupé	Bordereau-type N° 1735 / C
---	---------------------------	---	-------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "6267" sur plaquette constructeur. Exécution cabriolet.  
 N° de châssis frappé A droite s/partie sup. longeron & à gauche à l'int. montant avant porte s/plaquette.  
 N° de moteur frappé A droite, à l'avant sur bloc-moteur (côté radiateur).  
 Constructeur du châssis ) CADILLAC MOTOR DIVISION of General Motors Corporation (USA)  
 Constructeur du moteur

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>CADILLAC V-8 OHV 267 PS</b> Genre en V, OHV Carburant benzine Nombre cyl. 8 Temps 4 Alésage 101,60 mm. Course 92,075 mm. CV-impôt 30,412 Cylindrée totale 5'972 cm³ CV. frein 267 Refroidissement eau Empl. du moteur à l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours avec servo à dépression, sur les 4 roues. 2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à câble, sur les roues arrières. 3. Frein — Frein de remorque — Direction à gauche - à chaîne de billes avec servo-hydraulique Crochet de remorque — Nombre de vit. avant 4 "HYDRAMATIC" +) Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. 50 en prise dir. 160 km/h.	Constructeur <b>CADILLAC MOTOR DIVISION G.M.C. (USA)</b> Genre / Forme Cabriolet (Convertible Coupé Nr. 6267 X) Nombre de portes 2 Nombre de places ass. Total 5-6 Avant 2-3 Milieu - Arrière 3 Nombre de places debout - Four motifs: Siège arrière - Sidécar -

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	1'150 kg.	1'080 kg.	2'230 kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train roulier ( camion / remorque) . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	8.20 - 15 4 Ply	U.S. Royal Tubeless	simples / X223A X
Capacité de charge (par pneu 670 kg.) . . . . . par essieu	1'340 kg.	1'340 kg.	

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

12 V.

G A L L A T

++

Phares: Marque

Feux de position 2, comb. avec feux brouillard

Feux stop 2, combinés avec feux rouges et clignoteurs

Indicateurs de direction: Syst. 4, clignot. avec l'axe téleoln et tictocr

Avertisseur 1, électrique (2-tons)

Miroir rétroviseur: 2, 1 à l'int. & 1 à g. à l'ext.

**DIMENSIONS**

1524 mm.

Voie } avant  
          } arrière

1604 mm.

Largeur hors-tout AV. 2'032 AR.

2'032 mm.

3'277 mm.

Empilement

5'636 mm.

Longueur hors-tout

1'570 mm.

Hauteur (non chargé)

200 mm.

Garde au sol

1'484 mm.

Porte à feux, arrière

— mm.

Crochet de remorque (haut, dep. sol)

— mm.

Crochet de remorque (porte à feux)

13.25 m.

Diamètre de braquage ext. gauche

13.20 m.

Diamètre de braquage ext. droite

Dim. Intérieures

mm.

Longueur du pont de charge

mm.

Largeur du pont de charge

mm.

Hauteur latérale

mm.

Hauteur du pont dep. la sol

mm.

Hauteurs (hauteur)

Syst. arboréolusement Appoules Bilux à cullier ++

Feux rouges 2, combinés avec feux stop & clignoteurs

Eclairage du No de contr. 1, à l'arrière centre pare-chocs

AV = sous les phares, séparés (blancs)  
Emplacement AR = comb. avec feux rouges et stop

Essuie-glaces 2, à dépression (2 vitesses)

Feux brouillard: 2, comb. avec feux position

**OBSERVATIONS**

+) Transmission "HYDRAMATIC" avec blocage mécanique du véhicule dans les côtes s/position "P".

+) Phares: Dispositifs avec ampoules Bilux à cullier contés par l'ill-portateure.

Mesure du Bruit: à 7 m latéralement

Au régime maximum d'utilisation (4'400 t/min./180 km/h) = 78 phone

Bruit mécanique = 76 phone

**MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (cf. n°)**

1) Garniture de capot: Dangereuse; doit être modifiée selon interprétation RE du 19.3.1934, art. 12, lit. 3.

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-type

Bléneau, le 12.12.1955.